

Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay

Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France (1998)
Basilique et colline de Vézelay (1979)
Classés au Patrimoine mondial

Siège social : 24 Rue Saint-Pierre
89450 - Vézelay
Tél. 03 86 32 38 11
Association déclarée régie par la loi de 1901
N° W 89 2000 630



PROCES-VERBAL

**De l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 11 mars 2017**

**Au Monastère de l'Annonciade
115 Route de Vouzeron
18230 SAINT-DOULCHARD**

Le bureau d'accueil, constitué de Jean-Noël DELATTRE, de Dominique Miscopain et de Josette REINBOLD procède à l'enregistrement des pouvoirs et aux émargements des personnes présentes.

Membres présents ou représentés : 83 dont 39 présents et 44 représentés. Les adhérents à jour de leur cotisation étant au nombre de 140 à ce jour, le quorum fixé par les dispositions de l'article 19 alinéa 1 des statuts est atteint. L'assemblée peut donc délibérer valablement.

1 – Ouverture de l'Assemblée Générale :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis, Chers Adhérents,

Je déclare ouverte la XVIIème assemblée générale ordinaire annuelle 2017 de l'Association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay.

Pour que notre assemblée puisse délibérer valablement, selon les dispositions de l'article 19 des statuts de l'association, elle doit réunir au moins la moitié plus un de l'ensemble des membres actifs à jour de leurs cotisation, présents ou représentés par un pouvoir écrit remis à un autre membre, présent et à jour de sa cotisation 2017.

Membres présents ou représentés : 83 dont 39 membres présents, et 44 membres représentés. Les adhérents à jour de leur cotisation étant au nombre de 140, le quorum (71) est atteint. Notre assemblée peut donc valablement délibérer.

www.vezelay-compostelle.eu

Correspondance: Association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay,
8, rue des Ardilliers, 16000 Angoulême

Avant de passer à l'ordre du jour, je veux remercier de leur présence l'ensemble des participants, invités ou adhérents qui ont fait le déplacement jusqu'au Monastère de l'Annonciade à Saint-Doulchard.

Saluons la présence d'Eric PAPE vice-président et Jeanne SANCHEZ secrétaire de l'Association Franc – Comtoise de Saint-Jacques de Compostelle, de Jean-Pierre et Geneviève Dupin, représentant Sonia BOURBIGOT, présidente de nos Amis d'Aquitaine, de Christiane CARRION vice-présidente, de Christian CARRION trésorier et Marie-Alberte CAUTIN-CHEVROT secrétaire de la Confraternité des Pèlerins de Saint-Jacques en Bourgogne.

William Griffiths de la Confraternity of Saint-James en Angleterre et Gerhard Weygand, de la Hessliche Jakobus Gesellschaft de Francfort, tous deux membres de l'association, nous ont fait part de leur tristesse de ne pas pouvoir être présents cette année. Nous les saluons bien volontiers.

Je voudrais maintenant vous lire le message d'amitié de Pascal DUCHÊNE Président, de l'Association Belge des Amis de Saint Jacques de Compostelle.

« Monsieur le Président, Cher Bernard, Chers amis de la Voie de Vézelay,

Je remercie Bernard de son invitation à votre Assemblée Générale annuelle. Cette invitation honore grandement notre Association Belge des Amis de Saint-Jacques de Compostelle. Je demande cependant votre compréhension quant à notre absence aujourd'hui. Nous espérons vous retrouver l'an prochain.

Je souhaite vous remettre le bonjour chaleureux de nos membres et de notre Conseil d'Administration et plus particulièrement à Gilbert, Liliane, Alain et Josette rencontrés à Mons lors de notre 30^{ème} anniversaire. Francis Hiffe, notre Trésorier, vous remet également son bonjour et son meilleur souvenir de sa venue il y a 3 ans.

Nous sommes heureux d'avoir répondu à votre invitation de participer au rôle d'hospitaliers dans l'un des gîtes que vous entretenez.

Sur notre site internet, un appel a été lancé via notre ami commun, Jean-Pierre Agosti, afin de concrétiser auprès de nos membres ce lien de collaboration entre nos associations. Des affichettes proposent également à nos visiteurs lors des sessions d'informations de devenir hospitaliers chez vous. J'espère de tout cœur que ces appels seront couronnés de succès.

La voie de Vézelay est très prisée par nos membres cyclistes. Elle leur offre un agréable relief qui les prépare progressivement à la montée des cols pyrénéens, dont, comme chacun le sait, nous avons en Belgique de remarquables répliques ... miniatures seulement ! En règle générale, nos pèlerins retiennent de leur passage dans votre région, des expériences riches de rencontres fraternelles, d'approfondissements spirituels et de découvertes culturelles.

L'accueil, et plus encore sa dimension sacrée qu'est l'hospitalité, est l'une des pierres d'angles du devoir pèlerin qui lie celui qui passe et celui qui habite un lieu. Nos pèlerins, « étrangers de passage », sont toujours heureux de découvrir votre sens de l'hospitalité et vos traditions. L'accueil pèlerin est un « momentum » au sens physique du terme, un bras de levier que les amis de saint Jacques peuvent déployer, partout sur les chemins de Saint-Jacques, pour rendre notre monde plus juste, plus libre et plus fraternel.

En ce sens, votre association est une balise importante sur nos routes jacquaires par la présence et la tenue dans la meilleure tradition jacquaire de gîtes pèlerins.

Je vous souhaite une très fructueuse Assemblée Générale et je vous envoie les amitiés jacquaires de notre association. Puisse nos collaborations s'épanouir de nombreuses années encore.

Que saint Jacques vous guide sur ses chemins et vous mène à bon port en sa Cathédrale de Compostelle.

Ultréa »

Pris par leurs obligations, ils n'ont pas pu nous rejoindre et nous ont prodigués leurs encouragements, je citerai les maires d'Ainay-le-Château, de Bouzais, de Saint-Ferme, de Vézelay, et de Bourges.

Actuellement aux Pays-bas pour des raisons familiales je vous remercie d'excuser Arno CUPPEN, qui est le traducteur en anglais et en néerlandais de notre site internet.

Enfin, et j'aurai dû commencer par Elles, je tiens particulièrement à remercier sœur Marie de la Miséricorde, ainsi que toutes les sœurs du monastère de l'Annonciade, pour leur accueil chaleureux. Elles se sont dévouées pour nous accueillir depuis jeudi soir dans la tradition d'hospitalité du Chemin, pour nous permettre de vivre ces moments de retrouvailles dans les meilleures conditions possibles.

Elles vont également assurer l'intendance de la 2^{ème} session d'initiation à l'hospitalité que notre association organise à partir de lundi prochain. Un grand bravo pour elles sous vos applaudissements.

L'ordre du jour de cette XVIIème assemblée générale a été préparé et approuvé par le conseil d'administration du 19 janvier 2017 et finalisé par le conseil d'administration qui s'est tenu hier matin.

Je vais maintenant vous faire lecture du rapport d'activités de l'année 2016.

2 – Rapport d'activités 2016 :

L'année 2016 qui vient de se terminer devait être une année de transition qui faisait elle-même suite à la célébration de notre XVème anniversaire lors de l'A.G. de mars 2015 à Vézelay. Tous les adhérents présents cette année s'en souviennent encore.

Je vous disais en mars 2016 que transition ne voulait pas dire immobilisme ! Cela est toujours valable.

2016 n'aura pas connu d'évènement remarquable dans la vie de votre association.

Les sollicitations pour le balisage avec la coquille de bronze que nous avons reçues, n'ont pas toutes eu de suites favorables pour l'instant. Pour mémoire il s'agissait de Bourges, Chârost et Guérisny. Seule Guérisny a passé commande d'une dizaine de coquilles de bronze qui vont être posées prochainement. Pour les autres communes, ne perdons pas espoir !

Notre projet de Maison du Pèlerin à Vézelay avance « très lentement ». Si l'an dernier nous avons eu communication des plans des locaux pressentis, cette année nous avons eu la possibilité de visiter les lieux, ce que nous avons fait en octobre 2016.

Nous pouvons vous affirmer que ce projet aura toute sa place dans la vie culturelle de Vézelay, et en sera l'un des fleurons. Mais, confidentialité oblige, je ne peux toujours pas vous en dire plus, bien que cela me démange beaucoup !

2016 a bien été pour notre association, l'année de l'hospitalité avec la mise en place d'une session de préparation à l'hospitalité, longuement réfléchi et mise en place par Liliane TOURATIER et Gilbert PLANCHAT, tous deux administrateurs de l'association. Celle-ci a été un plein succès, avec 14 participants. Cette session a été appréciée bien au-delà de nos espérances. Elle s'est déroulée ici même du 08 au 10 mars 2016. Je vous reparlerai des sessions à venir dans quelques minutes.

En 2016, Jacques MARIÉ, en charge du bulletin de l'association, a dirigé la parution du numéro 08 en avril 2016 et du numéro 09 en décembre 2016, non sans difficulté ! Je renouvelle donc son appel pour que vous lui fassiez parvenir toutes propositions de textes, de photos, recettes de cuisine pour pèlerins etc.

Ce bulletin n'est pas le sien mais le vôtre, c'est à vous de le faire vivre et de le nourrir de vos idées.

Peut-être ne vous convient-il pas en l'état, faites-le nous savoir !

Notre association est membre de l'Office de Tourisme de Vézelay. Elle a pris part à l'A.G. de l'Office le 31 mars 2016.

Notre association a participé à l'inauguration du refuge pèlerins municipal de Guérisny qui a eu lieu le samedi 23 avril 2016.

Le 08 juin 2016 une réunion s'est tenue à la mairie de Vézelay dont l'objet était : la mise en place du « Bien culturel » organisée par l'A.C.I.R. Nous y étions Michel Guichard et moi-même.

Le 03 août 2016, en compagnie d'Yves CHRAPEK, administrateur, nous avons visité le refuge de Saint-Parize-le-Châtel en compagnie des autorités municipales.

Les 28 et 29 octobre 2016, s'est tenu à Mons en Belgique, le 30^{ème} anniversaire de la Fédération de Belgique des Amis de Saint-Jacques. Notre association y a participé avec la présence de 4 administrateurs, Josette et Alain REINBOLD, Liliane TOURATIER et Gilbert PLANCHAT. Le décès très douloureux d'une personne très proche m'a empêché d'y prendre part. Notre stand parapluie y a fait grand effet.

Une convention entre nos deux associations relative à la présence d'hospitaliers belges dans nos trois refuges y a vu le jour. Jean-Pierre AGOSTI, adhérent de notre association est en charge de cette mise en place.

Les 04, 05 et 06 novembre nous avons participé à Bouvines près de Lille, aux assemblées générale extraordinaire et ordinaire de la F.F.A.C.C. Nous y étions représentés par votre président et 4 administrateurs, Josette et Alain REINBOLD, Liliane TOURATIER et Gilbert PLANCHAT. Là aussi notre stand parapluie a été déployé et très apprécié.

Votre conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises, 3 fois à Paris le 20 janvier, le 28 juin et le 19 octobre, 3 fois à Saint-Doulchard les 11 et 12 mars (A.G.) et les 13 et 14 décembre sur deux jours.

Notre association a été représentée par son président à 4 réunions du bureau (notre c.a.) de la F.F.A.C.C.

Dans nos trois refuges, nous avons accueilli 899 pèlerins (999 en 2015).

Notre permanence de Vézelay a reçu la visite de 910 personnes (1061 en 2015).

Ces baisses peuvent trouver quelques explications dans les conditions climatiques particulièrement pourries du printemps 2016, la canicule de l'été, mais également dans le climat délétère et le sentiment d'insécurité qui ont prévalu cette année.

Notre site internet a reçu en 2016, 23.553 visites par 16.394 utilisateurs du monde entier, contre 24.000 visites par 16.334 utilisateurs, soit une certaine stabilité. Les 10 pays sont dans l'ordre décroissant : France (18.263), Belgique (1.212), Allemagne (828) puis le Canada, les Pays-Bas, la Suisse, les Etats-Unis, la Grande Bretagne, l'Espagne et le Brésil.

La gestion et les mises à jour sont assurées depuis l'automne dernier par Geneviève DUPIN, qui se soumettra à vos suffrages à la fin de notre assemblée.

Enfin, et ce n'est pas le plus désagréable dans ma fonction, je tiens à remercier tous les membres de notre conseil d'administration pour leur disponibilité, leur investissement sans compter, dans les différentes tâches qu'ils ont assumées. J'associe dans ces très sincères remerciements, les adhérents qui ne sont pas administrateurs mais qui ont accepté de prendre des responsabilités dans divers domaines. Sans toutes ces bonnes volontés, rien n'aurait été possible.

Tel est le rapport d'activités pour l'année 2016, qu'au nom de notre conseil d'administration, je soumetts à vos votes, mais auparavant, je vous donne la parole pour nous faire part de vos commentaires et de vos questions :
Questions et commentaires :

Votes : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité

Le rapport d'activité de l'exercice 2016 est voté à l'unanimité.

3 - Rapport financier de l'exercice 2016 :

La présentation du compte d'exploitation se fera, comme depuis quelques années, de manière synthétique : néanmoins si quelqu'un parmi vous le demande, je pourrai vous donner le détail de tel ou tel poste.

COMPTE D'EXPLOITATION 2016					
RECETTES			DÉPENSES		
-1-	Cotisations	5.435,00 € <i>(6.000,00 €)</i>	1.479,09 € <i>(2.100,00 €)</i>	Frais de bureau	-1-
-2-	Dons & legs	626,50 € <i>(500,00 €)</i>	518,19 € <i>(550,00 €)</i>	Assurance RC	-2-
-3-	Subventions & partenariats	423,12 € <i>(1500,00 €)</i>	338,35 € <i>(350,00 €)</i>	Cotisations & participations	-3-
-4-	Produits financiers	251,05 € <i>(250,00 €)</i>	2.574,88 € <i>(3.250,00 €)</i>	Frais de fonctionnement	-4-
-5-			639,92 € <i>(500,00 €)</i>	Frais d'équipements	-5-
-6-	Produits des activités	8.586,50 € <i>(11.000,00 €)</i>	11.810,90 € <i>(13.100,00 €)</i>	Dépenses des activités	-6-
-7-	Produits de l'hospitalité	19.633,75 € <i>(21.500,00)</i>	16.619,58 € <i>(19.900,00 €)</i>	Dép. d'aide aux pèlerins	-7-
-8-	<i>Valorisation du bénévolat</i>	<i>sera</i>	<i>présentée</i>	<i>lors de l'A.G.</i>	-8-
-9-	Produits divers	171,00 € <i>(400,00 €)</i>	715,80 € <i>(700,00 €)</i>	Dépenses diverses	-9-
-0-	Prélèvements sur réserves	0,00 € <i>(0,00 €)</i>	430,21 € <i>(0,00 €)</i>	Affectation en réserves	-0-
	TOTAL des recettes	35.126,92 € <i>(41.150,00) €</i>	35.126,92 € <i>(41.150,00) €</i>	TOTAL des dépenses	

Remarque préliminaire :

Je vais vous le présenter d'abord sans le chapitre 8. Ensuite j'y ajouterai, au chapitre 8 la valorisation du bénévolat, afin que ce seul chapitre ne semble pas écraser de tout son poids le reste du compte d'exploitation. En noir les chiffres de cette année, et en bleu, ceux qui avaient été budgétés et votés lors de notre assemblée générale de 2016.

J'ai surligné en jaune les chapitres qui ont varié de manière significative (plus de 1.000 €) par rapport aux prévisions du budget 2016, et sur lesquels nous nous attarderons davantage.

On remarquera que le compte d'exploitation 2016, n'est pas exactement conforme aux prévisions qui avaient été faites dans le budget 2016, et il s'en faut de quelques 6.000 €.

La faute en revient aux recettes, qui n'ont pas été à la hauteur de ce que nous avons prévu et nous reviendrons en détail plus tard sur ces recettes.

Cependant, on remarquera que nous avons réalisé un bonus de 430,25 € qui seront affectés en réserves si vous en décidez ainsi (c'est-à-dire si vous donnez quitus au bureau en votant ces comptes). Cela peut sembler bizarre, et ne peut s'expliquer que d'une seule manière : c'est que nous avons forcément moins dépensé que prévu, ce qui a permis d'équilibrer les recettes en dégageant même un petit bonus

Alors voyons dans le détail ce qui s'est passé en 2016.

En recettes :

Les points 1, 2, 4, 9, n'appellent aucun commentaire car ils sont conformes au budget qui a été voté à l'A.G. 2016, à ceci près que l'on remarquera qu'un certain tassement des adhésions (par rapport à 2015) explique le manque à gagner au poste 1.

Le point 3, « subventions et partenariat » a été très en dessous de nos attentes. En fait ayant signé une convention avec les deux éditeurs de guide que nous diffusons (Lepère et Vieux Crayon), nous devons percevoir une somme proportionnelle aux ventes de guides (pas seulement par nous, mais sur la totalité des guides écoulés dans l'année par les éditeurs) qui en échange de nos activités de balisage de la voie de Vézelay, nous attribuent un petit pourcentage sur tous les guides vendus (pas seulement par nous) en fonction du nombre de kilomètres balisés. Il s'agit donc là de quelque chose qui est difficile de prévoir : à savoir combien de guides chaque éditeur va écouler pendant l'année.

Le point 6 « Produit des activités » a rapporté près de 2.500 € de moins que prévu. Cela est d'abord dû à une moindre vente des guides que nous diffusons, mais cette fois à ceux que nous avons vendu nous-mêmes, c'est-à-dire la moitié de ce que nous avons vendu en 2015, près de 100 de moins, soit plus de 2.000 € de manque à gagner. Quant aux 500 € restant, ils sont dus pour une part à une moindre fréquentation que prévue de notre A.G. 2016 (300 €), et à une mévente des T-shirts.

Le point 7 « produits de l'hospitalité » a rapporté moins que prévu (- 2.500 €) ; ceci s'explique simplement par une moindre fréquentation de nos refuges (- 10 %), comme vient de nous le dire le Président. Quant aux 400 € qui ne sont pas liés à cette moindre fréquentation, ils ne peuvent être attribués qu'à une baisse du donativo moyen (environ - 0,50 € par pèlerin).

Le point 9 « produits divers » est essentiellement alimenté par les avances sur frais de port des guides ; comme on en a vendu moins on a eu moins de rentrées pour ce poste.

En dépenses :

Les points 1 à 4 étant conformes à ce qui était prévu, on passe directement à la suite.

Le point 5 est inférieur de plus de 500 € à ce qui était prévu. Cela est dû à ce que nous inscrivons toujours 500 € d'équipement de bureau dans nos budgets pour parer à toute éventualité. En 2016 nous n'avons pas utilisé cette provision.

Le point 6 « dépenses des activités » est inférieur de près de 1.300 € à ce qui avait été prévu. Si l'on se souvient qu'en recettes nous avons vendus quelque 100 guides de moins qu'en 2015, ceci explique cela. Mais certains esprits chagrins (s'ils ont bien suivi mon exposé) pourraient me dire : ce n'est pas de 1.300 €, mais de 2.000 € que ce poste aurait dû être inférieur aux prévisions comment expliquer cette bizarrerie ? Tout simplement parce qu'il restait des guides en stock (guides que nous avons payés en 2015) et pour lesquels nous n'avons rien eu à déboursier en 2016.

Le point 7 « dépenses d'aide aux pèlerins » est inférieur (- 3.300 €) à ce qui avait été budgété ; Rappelons-nous que la moindre fréquentation de nos refuges devrait entraîner ipso-facto un allègement de nos dépenses en ce qui concerne l'alimentation notamment, mais cela n'a pas été le cas, et il faudra donc que le Conseil d'Administration se penche sur cette question.

En fait, nous avons inscrit au budget une somme forfaitaire de 4.000 € pour l'aménagement des refuges que nous n'avons pas dépensé.

Les esprits chagrins, toujours les mêmes, pourraient nous dire : oui mais il reste donc à expliquer pourquoi il manque 700 €. Parce qu'ils ont été absorbés par la formation des hospitaliers (une première l'an dernier) et qui n'avait pas été budgétée.

Le total des dépenses étant de 34.696,71 €, alors que les recettes se sont élevées à 35.126,92 €, nous vous proposons d'affecter en réserves la différence, soit 430,21 €.

Le bénévolat

Venons-en maintenant au fameux point 8 (aussi bien en recettes qu'en dépenses).

Ce chapitre 8 est destiné à la valorisation des activités de bénévolat (celles du bureau et du conseil d'administration, celles des chargés de mission (ces chargés de mission pouvant être membre du C.A. ou non), celles des permanenciers, des hospitaliers et des baliseurs.

Cela a demandé à chacun de quantifier le temps passé pour l'association et nous a permis de modifier le compte d'exploitation de la manière suivante :

COMPTE D'EXPLOITATION 2016					
RECETTES			DÉPENSES		
-1-	Cotisations	5.435,00 € <i>(6.000,00 €)</i>	1.479,09 € <i>(2.100,00 €)</i>	Frais de bureau	-1-
-2-	Dons & legs	626,50 € <i>(500,00 €)</i>	518,19 € <i>(550,00 €)</i>	Assurance RC	-2-
-3-	Subventions & partenariats	423,12 € <i>(1500,00 €)</i>	338,35 € <i>(350,00 €)</i>	Cotisations & participations	-3-
-4-	Produits financiers	251,05 € <i>(250,00 €)</i>	2.574,88 € <i>(3.250,00 €)</i>	Frais de fonctionnement	-4-
-5-			639,92 € <i>(500,00 €)</i>	Frais d'équipements	-5-
-6-	Produits des activités	8.586,50 € <i>(11.000,00 €)</i>	11.810,90 € <i>(13.100,00 €)</i>	Dépenses des activités	-6-
-7-	Produits de l'hospitalité	19.633,75 € <i>(21.500,00)</i>	16.619,58 € <i>(19.900,00 €)</i>	Dép. d'aide aux pèlerins	-7-
-8-	Produit du bénévolat	155.336,46 € <i>(153.593,99 €)</i>	155.336,46 € <i>(153.593,99 €)</i>	Dépense théorique des activités bénévoles	-8-
-9-	Produits divers	171,00 € <i>(400,00 €)</i>	715,80 € <i>(700,00 €)</i>	Dépenses diverses	-9-
-0-	Prélèvements sur réserves	0,00 € <i>(0,00 €)</i>	430,21 € <i>(0,00 €)</i>	Affectation en réserves	-0-
	TOTAL des recettes	190.463,38 € <i>(200.720,54) €</i>	190.463,38 € <i>(200.720,54) €</i>	TOTAL des dépenses	

En vert, nous avons inscrit, non pas ce qui figure sur le budget 2016 (car en matière de bénévolat nous ne faisons pas de prévisions, et donc nous ne l'avions pas inscrit au budget 2016), mais sur le compte d'exploitation 2015 que nous vous avons présenté l'an dernier. Et ceci à titre de comparaison.

En dépenses, on trouve la valorisation du temps passé par les bénévoles, compte tenu des tâches qu'ils ont accomplies.

En recettes, on trouve la contrepartie de cette somme sous forme d'une renonciation au profit de l'association à se faire rembourser les heures passées dans les diverses tâches, renonciation que nous avons appelé « Produit du bénévolat ».

Détaillons maintenant le bénévolat (aussi bien en recettes qu'en dépenses) :

Activité/Nb heures	Activités coeff 1	Activités coeff 2	Activités coeff 2.5	
Permanence	1.440,00			
Hospitalité	6738,25			
Balisage	397,00			
Bureau	358,75	716	575,50	
CA (hors bureau)	170	1117,00	255,00	
Chargés de mission	7	600,00		
Total (heures)	9.104,00	2.433,00	837,50	12.374,50
Valorisation	88.035,68 €	47.054,22 €	20.246,56 €	155.336,46 €

Il y a donc eu en 2016 12.374,50 heures de bénévolat contre 12.421,30 en 2015. Mais 2 personnes ont omis de me donner leurs heures. On peut donc en conclure que le temps passé au profit de l'association reste constant d'une année sur l'autre.

Il va de soi que le nombre d'heures indiquées est parfois fournie à la louche. Cependant, en ce qui concerne les 2 premières activités, celles-ci produisent plus des 2/3 des heures de bénévolat et ne sont pas laissées à l'appréciation des personnes ; en effet, par jour de permanence, nous comptons un forfait de 7 heures 30, et par jour d'hospitalité de 9 heures.

En ce qui concerne la valorisation de ces heures, nous comptons 1 SMIC horaire brut pour les tâches d'exécution, 2 SMIC horaires pour les tâches de gestion, et 2,5 SMIC horaires pour les tâches d'administration et de représentation de l'association (chiffres qui nous ont été fournis par la fédération).

Au 1^{er} janvier 2016, le SMIC horaire brut était de 9,67 € et le net 7,54 €. La différence entre les deux correspond aux cotisations sociales du salarié.

Nous n'avons pas pris en compte les cotisations patronales, uniquement parce que nous ne savons pas s'il faut en tenir compte ; si c'était le cas, les charges sociales et patronales s'élevant à 64 % du salaire brut (et à 82 % du salaire net) la valorisation du bénévolat s'élèverait alors à près de 255.000 € !

En conclusion 2016 aura été, sur le plan financier une bonne année, même si nous n'avons pas eu les recettes espérées. Nous n'avons peut-être pas mis grand-chose en réserve, mais nous n'avons rien eu à en sortir.

Situation de trésorerie au 31/12/2016 :

Sur la diapositive, les chiffres au 31/12/2016 sont en noirs.

Pour mémoire on a remis en bleu les chiffres au 31/12/2015.

Compte courant :	705,14 €
Livret A :	39.693,17 €
Soit au total :	40.398,31 €

Nous n'avons à cette date aucun encours ni débiteur, ni créancier.

On remarquera que la différence entre le solde brut 2016 et le solde brut 2015 représente ce que l'on met en réserve, soit 430,21 €.

Votes : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité

Le rapport financier de l'exercice 2016 est voté à l'unanimité.

4 – Fixation du montant des cotisations 2017 :

C'est à l'assemblée générale qu'il appartient de se prononcer sur l'évolution des cotisations et de leurs montants. Le Président indique que le montant des cotisations a fait l'objet d'un réajustement lors de l'assemblée générale du 22 février 2014 à Saint-Doulchard, et soumet au vote des adhérents le maintien des cotisations aux montants actuels.

Votes : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Rappel de ces montants :

- cotisation individuelle	: 28 €
- cotisation couple	: 38 €
- cotisation 18-25 ans	: 14 €
- cotisation – de 18 ans	: 5 €

5 - Plan d'Action 2017 :

L'année 2017 qui a débuté il y a deux mois et demi, va essentiellement voir se poursuivre les actions menées en 2016.

Mettre en place de nouveaux projets n'a de sens que s'ils se situent dans la continuité des années passées. L'expérience nous a montré que nous ne maîtrisons ni le temps ni les différentes contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de ces projets.

Prenons comme exemple, le projet d'ouverture d'une Maison du Pèlerin à Vézelay que nous vous avons présenté il y a déjà deux ans.

Ce projet avance lentement, trop lentement au regard de notre impatience, mais il avance. Nous ne manquerons pas d'apporter notre plus grande attention à son évolution. Nous savons que nous avons la pleine écoute de Monsieur Hubert BARBIEUX, maire de Vézelay. Comme je l'ai indiqué dans le compte-rendu d'activités de l'année écoulée, nous avons pu visiter les lieux et nous faire une certaine idée de ce qui serait envisageable. Nous avons pris de nombreuses photos et des plans de l'existant.

Cette année, il nous faudra étudier de nouveaux plans pour transformer le bâtiment existant en maison du pèlerin, comprenant un logement d'accueil pour pèlerins, un logement d'accueil pour hospitalier, un lieu de convivialité, la permanence de l'association, des sanitaires adaptés et aux normes, et plus encore si possibilité.

Pendant ce temps nous espérons que les problèmes administratifs auront trouvé solution, mais cela nous le maîtrisons encore moins.

Notre permanence de Vézelay, dans un local aimablement mis à notre disposition par la municipalité, va reprendre du service dans les prochains jours, grâce aux nombreux bénévoles déjà positionnés, logés encore une fois cette année, dans un confortable studio duplex situé à quelques kilomètres, à Fontette, et dont le loyer est pris en charge par l'association.

Après une 1^{ère} expérience en 2016, couronnée de succès, nous allons poursuivre en 2017, notre action de mise en place de sessions de préparation à l'hospitalité. Sous la houlette de Liliane TOURATIER et de Gilbert PLANCHAT et la collaboration efficace d'Alain BARBAULT de l'A.R.A., 2 sessions vont être programmées, la 1^{ère} débutera demain soir, ici même et la seconde aura lieu du 18 au 21 avril ici également. Ces deux sessions sont complètes.

L'objectif de ces sessions est de permettre aux pèlerins souhaitant devenir hospitaliers, de trouver en eux les ressources pour, à leur tour, accueillir au mieux les pèlerins qui s'arrêtent dans nos refuges et ceux des associations situées le long de la Voie Historique de Vézelay.

Mais les refuges associatifs ne sont pas les seuls à accueillir les pèlerins. De plus en plus de communes comme Le Veudre et Guérigny, souhaitent ouvrir des refuges municipaux labellisés « refuge pèlerin de la Voie de Vézelay » sans présence d'hospitalier et géré directement par les communes. Leur intérêt pour s'inscrire dans le développement d'accueils sur la Voie de Vézelay va grandissant.

Notre association se met au service de ces communes pour les conseiller et les assister dans ces procédures d'ouverture, prise de contact avec les autorités municipales, rencontre et visite des lieux retenus, conseils d'aménagements etc.

C'est ainsi que je suis particulièrement heureux de vous annoncer la prochaine ouverture d'un refuge à Corbigny. Ce qui n'a pas été possible au moment de la fermeture de notre refuge associatif du Collège Saint-Léonard en 2011, est devenu possible grâce à Madame PELTIER, maire de Corbigny, qui nous a sollicités pour cela.

Cette ouverture n'empêche en rien le maintien d'accueils pèlerins à domicile mis en place depuis cinq ans par Madame GUIDA et Madame POMPONNE. Qu'elles en soient remerciées. Au contraire, tous les pèlerins ne souhaitent pas être hébergés dans un refuge pèlerins !

Mais pour aller de Vézelay à Saint-Jean-Pied-de-Port, il faut un chemin, voire, des chemins très bien balisés et entretenus le mieux possible. En 2017, nos équipes de baliseurs bénévoles sous la houlette de Michel GUICHARD, poursuivront leurs tournées de balisage et sauront être réactifs lorsqu'un problème de balisage leur sera signalé. Le résultat est là, les pèlerins apprécient leurs efforts dans ce sens et savent nous le faire savoir.

Je rappelle que de Vézelay à Gargilesse, cela représente environ 650 km de chemins à baliser pour notre association sur la Voie Historique de Vézelay. La suite du chemin étant prise en charge par nos amis du Limousin-Périgord, d'Aquitaine, des Landes et des Pyrénées atlantiques.

Je n'oublie pas l'association du Berry présidée par Monsieur DURAND, qui vient d'adhérer à la F.F.A.C.C. Je fais appel à son Président pour enfin solder tous les malentendus qui ont émaillés depuis de trop longues années,

la vie de nos deux associations. Le temps des querelles est terminé. Nous nous devons de regarder vers l'avenir et de collaborer dans l'intérêt unique des pèlerins qui parcourent la Voie.

Ce n'est pas prévu pour 2017, mais pour 2018 qui verra se célébrer le 30^{ème} anniversaire du Patrimoine mondial de l'humanité. Je rappelle pour mémoire, l'inscription au Patrimoine de la Basilique et colline de Vézelay en 1979, et des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France en 1998.

Par contre dans le cadre des célébrations de cet anniversaire notre association envisage de mettre en place autour de Vézelay, un parcours d'initiation, de découverte d'un chemin jacquaire avec tout ce que cela comporte en matière de culture, d'histoire, de nature et j'en passe.

Ce parcours sera proposé aux élèves des collèges dans le cadre de classes vertes en accord avec le rectorat de Dijon et encadrées par leurs professeurs et un membre de notre association. Un «
crédential junior
» sera remis à la fin des deux jours prévus. Nous pensons que pour faire connaître ce qu'est un pèlerinage au XXI^{ème} siècle après avoir découvert ce que cela était au Moyen-âge, rien ne vaut une petite expérience ludique sur le terrain.

Le plus complexe dans ce projet est certainement la mise en place du contenu. Nous allons nous y atteler dès cette année. Je fais appel à toutes les personnes qui pourraient se sentir concernées par un tel projet porteur d'avenir, de se faire connaître auprès de nos administrateurs pour prendre leur juste part dans la réussite de cette entreprise. Une 1^{ère} réunion de réflexion et de travail sera fixée très prochainement.

Enfin l'évolution de notre site informatique avec des applications spécifiques sur i phone et tablettes, ouvertes en 2016, va être complétée par la mise en place d'une nouvelle rubrique - Histoires et Cultures – avec une bibliographie vivante, une iconographie jacquaire.... mais place au projet.

Jean-Pierre je te laisse nous présenter ton bébé !

Jean-Pierre DUPIN, explique à l'aide de diapositives les nouvelles rubriques qu'il compte mettre en place sur le site informatique de notre association. Il demande à tous les participants de l'aider en lui envoyant des représentations de Saint-Jacques dans les édifices religieux. Il possède déjà un très grand nombre de photographie mais il est persuadé qu'il en reste à découvrir et compte bien sur la participation des participants à cette assemblée pour enrichir le patrimoine Jacquaire de la Voie de Vézelay.

Puis le Président reprend la parole.

Vous voyez que ce ne sont pas les idées qui manquent.

Tel est le projet d'activités pour l'année 2017, qu'au nom de notre conseil d'administration, je soumetts à vos votes, mais auparavant, je vous cède volontiers la parole pour nous faire part de vos commentaires et de vos questions :

Questions et commentaires :

Un participant de l'assemblée demande si au sujet de la mise en place du parcours d'initiation, de découverte d'un chemin jacquaire autour de Vézelay, cela ne posera pas de problèmes «
religieux
» avec les responsables des collèges et du rectorat. Un vif échange s'engage entre les participants de l'assemblée, chacun défendant sa définition du pèlerin, du pèlerinage.

Pour conclure cette discussion, Bernard KIENZLER, rappelle que dans les statuts de notre association «
L'association s'interdit toute activité politique ou spécifiquement religieuse ; néanmoins elle respecte les dimensions spirituelle et religieuse originelles du pèlerinage
». Enfin si ce projet rencontre trop d'opposition, il n'aura pas lieu. Mais nous n'en sommes pas là !

Votes : **Contre : 0** **Abstention : 0** **Pour : à l'unanimité**

Le plan d'action 2017 est voté à l'unanimité.

6 -Budget prévisionnel - exercice 2017 :

Nous allons vous présenter le budget prévisionnel 2017, réduit, comme le compte d'exploitation 2016, aux seules grandes têtes de chapitre.

BUDGET 2017					
RECETTES			DÉPENSES		
-1-	Cotisations	5.500,00 € <i>(6.000,00 €)</i>	1.500,00 € <i>(2.100,00 €)</i>	Frais de bureau	-1-
-2-	Dons & legs	500,00 € <i>(500,00 €)</i>	550,00 € <i>(550,00 €)</i>	Assurance RC	-2-
-3-	Subventions & partenariats	1.000,00 € <i>(1.500 €)</i>	350,00 € <i>(350,00 €)</i>	Cotisations & participations	-3-
-4-	Produits financiers	250,00 € <i>(250,00 €)</i>	2.800,00 € <i>(3.250,00 €)</i>	Frais de fonctionnement	-4-
-5-			500,00 € <i>(1.200,00 €)</i>	Frais d'équipements	-5-
-6-	Produits des activités	8.950,00 € <i>(11.000,00 €)</i>	12.600,00 € <i>(13.100,00 €)</i>	Dépenses des activités	-6-
-7-	Produits de l'hospitalité	20.000,00 € <i>(21.500,00 €)</i>	17.600,00 € <i>(15.200,00 €)</i>	Dép. d'aide aux pèlerins	-7-
-8-	<i>Valorisation du bénévolat</i>	<i>non</i>		<i>budgétisable</i>	-8-
-9-	Produits divers	200,00 € <i>(400,00 €)</i>	500,00 € <i>(700,00 €)</i>	Dépenses diverses	-9-
-0-	Prélèvements sur réserves	0,00 € <i>(0,00 €)</i>	0,00 € <i>(0,00 €)</i>	Affectation en réserves	-0-
	TOTAL des recettes	36.400,00 € <i>(41.150 €)</i>	36.400,00 € <i>(41.150 €)</i>	TOTAL des dépenses	

Remarque préliminaire : Les valeurs inscrites en noir, sont celles du budget 2017 tandis que les valeurs en bleu et entre parenthèses sont celles du budget 2016.

Pour éviter le trop d'optimisme du budget de l'an dernier nous avons décidé de prendre en recettes les chiffres du compte d'exploitation 2016 à l'arrondi près. Une exception, cependant en ce qui concerne le partenariat. Nous pensons, en effet, que les deux éditeurs avec lesquels nous travaillons vont nous régler en 2017, les sommes calculées sur les ventes de 2016.

En ce qui concerne les dépenses nous sommes partis de l'existant, c'est-à-dire des frais que nous sommes amenés à engager pour le bon fonctionnement de l'association. Ainsi, tout ce qui concerne les frais généraux a été reconduit. Il s'agit des frais de bureau, des assurances, des cotisations à diverses associations, de la plupart des frais de fonctionnement et des frais d'équipement

Une fois cette base établie, il suffit d'y rajouter les dépenses estimées, liées aux activités plus spécifiques que nous comptons déployer en 2017 comme vient de nous l'indiquer le Président dans la présentation des projets pour 2017.

Examinons donc d'abord les recettes :

Nous avons prévu des cotisations du même ordre que celles que nous avons eues en 2016.

Les dons sont estimés à ce qui se fait habituellement.

La seule subvention « automatique » que nous recevons provient de la mairie de Pellegrue, et s'élève à 100 €. Nous y ajouterons les sommes estimées provenant du partenariat avec nos éditeurs de guide.

Les produits financiers sont estimés à 250 €, ce n'est pas une prévision, car les intérêts étant versés en début d'année, nous savons déjà que ceux-ci se sont élevés à 263,95 € !

Les produits des activités (ventes et manifestations) sont ramenés à des chiffres plus conformes à ce que nous faisons d'habitude.

Enfin, nous prévoyons que les participations aux nuitées et aux repas des refuges seront du même ordre qu'en 2016.

Comme produits divers, nous n'entendons pour l'instant que l'avance qui nous est faite, pour envoyer des livrets, des guides et des credentials mis en vente et la cession éventuelle de draps et taies intissés.

Passons maintenant aux dépenses :

Les frais de bureau et l'assurance RC, sont en ligne avec le compte d'exploitation 2016.

Au chapitre 3, nous avons notre adhésion à la FFACC (fédération française des associations des chemins de Compostelle), notre adhésion à l'office du tourisme du Vézélien et notre adhésion à l'association des Pyrénées Atlantiques.

Pour les frais de fonctionnement, ils sont un peu supérieurs à ceux qui avaient été exécutés l'an passé.

Au chapitre 5 (Frais d'équipement), nous provisionnons 500 €, comme tous les ans, par précaution pour l'achat éventuel de matériel au siège (remplacement pour cause de casse, vétusté etc...).

Au chapitre 6 (Dépenses des activités) : Elles sont légèrement plus élevées que ce que nous avons réalisé l'an dernier ; c'est essentiellement dû à une provision de 1.000 € pour rééditer le triptyque que nous déposons dans les offices de tourisme le long de la voie.

Enfin, les dépenses d'aide au pèlerin (chapitre 7) sont de 1.000 € supérieures à ce qu'elles ont été en 2016 ; essentiellement en raison du poste de formation des hospitaliers (nous prévoyons que le coût de cette formation va passer de 800 € en 2016 à 2.000 € en 2017, en raison du succès de cette formation.

Enfin au chapitre 9 « dépenses diverses », nous avons inscrits 500 €. Il s'agit là de la somme globale que nous devons reverser aux autres associations de la voie de Vézelay en raison du partenariat avec les éditeurs de guide : la convention que nous avons signée avec eux stipulant que nous recevons la totalité des sommes relevant du partenariat éditeurs-associations, à charge pour nous d'en redistribuer une partie en fonction du nombre de kilomètres de la voie couverts par leur zone d'influence.

En conclusion, ce budget est en équilibre, avec 36.400 € de prévu, il est nettement moins agressif que celui de l'an dernier (41.150 €), et revient à des valeurs plus conformes à celles des budgets antérieurs (34.000,00 € en 2015).

Votes : **Contre : 0** **Abstention : 0** **Pour : à l'unanimité**

Le budget prévisionnel de l'exercice 2017 est voté à l'unanimité.

7 - La parole est aux invités :

Madame Catherine ROYER et Monsieur Daniel GUGLIELMI, membres du comité de quartier de la ville de Bourges expliquent leur rôle au sein du conseil municipal de la ville de Bourges.

Depuis plusieurs années, ce comité de quartier aimerait rendre plus « lisible » le chemin emprunté par les pèlerins dans le centre ville de Bourges en installant des coquilles en bronze sur cet itinéraire et des panneaux d'information pour mettre en valeur la richesse du patrimoine Jacquaire de Bourges. Compte tenu « d'aléas administratifs » les années précédentes, ils présenteront mardi 14 mars 2017, au conseil municipal de Bourges, un nouveau dossier complet pour que ce projet voit le jour dans les meilleurs délais.

Eric PAPE, vice-président de l'Association Franc – Comtoise de Saint-Jacques de Compostelle, nous présente son association. Il nous informe qu'il a mis en place des « QR codes » sur le chemin, ce qui permet aux pèlerins d'avoir des informations plus pertinentes sur les questions culturelles du chemin.

8 - Election au Conseil d'Administration :

En application des dispositions de l'article 26 des statuts de l'association, le Conseil d'Administration peut comprendre jusqu'à 15 membres, alors qu'il n'en compte actuellement que 11.

- Yves CHRAPECK	élu en 2015	jusqu'en 2018	
- Jean-Noël DELATTRE	élu en 2016	jusqu'en 2019	
- Noël DELGADO	élu en 2016	démissionnaire	
- Michel GUICHARD	élu en 2014	jusqu'en 2017	se représente
- Bernard KIENZLER	élu en 2016	jusqu'en 2019	
- Alain KIRCHHOFFER	élu en 2016	jusqu'en 2019	
- Jacques MARIE	élu en 2016	jusqu'en 2019	
- Gilbert PLANCHAT	élu en 2014	jusqu'en 2017	se représente
- Alain REINBOLD	élu en 2016	pour 1 an	se représente
- Josette REINBOLD	élue en 2014	jusqu'en 2017	se représente
- Liliane TOURATIER	élue en 2016	jusqu'en 2019	

6 adhérents ont exprimé leurs souhaits de se présenter aux suffrages de l'assemblée.

Il s'agit de Geneviève DUPIN, Jean-Pierre DUPIN, Michel GUICHARD, Gilbert PLANCHAT pour deux ans en remplacement de Noël DELGADO (démissionnaire), Josette REINBOLD et d'Alain REINBOLD.

Le Président demande aux nouveaux candidats de bien vouloir se présenter à l'assemblée.

A l'issue de cette présentation, il est procédé, à l'unanimité, à l'élection à main levée, compte-tenu qu'aucun membre présent à cette assemblée ne s'oppose à cette procédure après que Bernard KIENZLER ait rappelé que si un seul membre si opposait le vote aurait lieu à bulletin secret, tous les documents nécessaires étant prêts.

Puis la décision est prise à l'unanimité des membres présents et représentés pour voter la liste des 6 candidats.

Votes : **Contre : 0** **Abstention : 0** **Pour : à l'unanimité**

La liste des 6 candidats est votée à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration compte 12 membres :

- Yves CHRAPECK	élu en 2015	jusqu'en 2018
- Jean-Noël DELATTRE	élu en 2016	jusqu'en 2019
- Geneviève DUPIN	élue en 2017	jusqu'en 2020
- Jean-Pierre DUPIN	élu en 2017	jusqu'en 2020
- Michel GUICHARD	élu en 2017	jusqu'en 2020
- Bernard KIENZLER	élu en 2016	jusqu'en 2019
- Alain KIRCHHOFFER	élu en 2016	jusqu'en 2019
- Jacques MARIE	élu en 2016	jusqu'en 2019
- Gilbert PLANCHAT	élu en 2017	jusqu'en 2019
- Alain REINBOLD	élu en 2017	jusqu'en 2020
- Josette REINBOLD	élue en 2017	jusqu'en 2020
- Liliane TOURATIER	élue en 2016	jusqu'en 2019

Le Président remercie les adhérents présents les invite autour d'un verre de l'Amitié et demande aux membres du Conseil d'Administration et aux nouveaux élus de participer à leur premier Conseil d'Administration.

A 17 h 25 après la réunion du Conseil d'Administration, Bernard Kienzler, Président présente le nouveau bureau aux membres présents et félicite les nouveaux élus.

- Bernard KIENZLER,	Président,
- Michel GUICHARD,	Vice-président,
- Jean-Noël DELATTRE	Secrétaire,
- Alain KIRCHHOFFER,	Trésorier,
- Alain REINBOLD,	Trésorier-adjoint.

Le présent procès-verbal a été établi par le Président, le 16 mars 2017 sur les bases des notes prises par Alain REINBOLD qui a accepté la fonction de secrétaire de séance.

Le Secrétaire

Jean-Noël DELATTRE

Le Président

Bernard KIENZLER